



Lettre d'information

Natura 2000

Vallée de l'Anglin

N°4 Mars 2022

Natura 2000

Une politique européenne de préservation de la biodiversité

Natura 2000 est un réseau de sites naturels ou semi-naturels de l'Union Européenne présentant une grande valeur patrimoniale à travers leur faune, leur flore et leurs habitats remarquables*. La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales du territoire dans une logique de développement durable.

Une gestion équilibrée et durable des espaces

La démarche du réseau Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable qui tient compte des préoccupations économiques et sociales. Elle repose sur :

- La création d'un maillage de sites s'étendant sur tout le continent européen pour maintenir la cohérence des actions au-delà des frontières de chaque pays.
- La prise en compte des spécificités locales pour concilier préservation de la nature et préoccupations socioéconomiques : il ne s'agit pas de créer des sanctuaires excluant toute activité humaine.
- La participation active de l'ensemble des acteurs locaux, afin que les partenaires s'approprient les enjeux de Natura 2000.

** La liste précise de ces habitats et espèces est annexée à la Directive européenne Oiseaux et à la Directive européenne Habitats-Faune-Flore.*

**La France compte 1 776 sites Natura 2000,
soit près de 13 % du territoire terrestre métropolitain.**

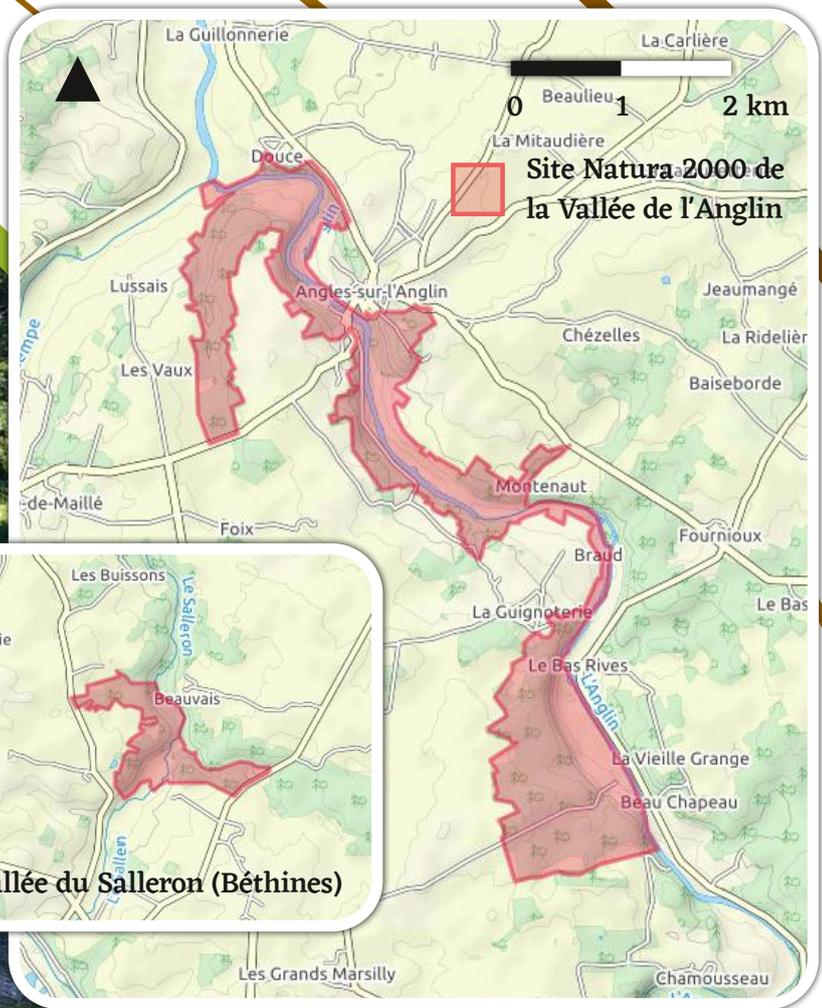
Le site Natura 2000 de la Vallée de l'Anglin (FR 5400535)

Superficie de 568 ha, le site de la « Vallée de l'Anglin » est situé à l'est du département et concerne les communes d'Angles-sur-Anglin, Saint-Pierre-de-Maillé et Béthines.

Ce plateau de calcaire corallien entaillé par la Vallée de l'Anglin présente une mosaïque de milieux remarquables : hautes falaises calcaires (les plus élevées du Poitou-Charentes) aux flancs desquelles s'ouvrent de nombreuses grottes naturelles, pelouses xérophiles et boisements thermophiles de chênes pubescents sur les rebords du plateau, prairies humides inondables des rives de l'Anglin, rivière à eaux courantes etc.

Beaucoup de ces milieux abritent des groupements végétaux rares et originaux qui structurent des habitats considérés comme gravement menacés en Europe et confèrent au site une importance communautaire ; cet intérêt est renforcé par la présence de populations diversifiées de chauves-souris.

L'association Vienne Nature, après avoir été en charge de la rédaction du Document d'objectifs (DOCOB), a été désignée animatrice de ce site Natura 2000.



Zoom sur les actions Natura 2000

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

L'association Vienne Nature a élaboré un projet de Mesure Agro-Environnementale Climatique (MAEC) en concertation avec les acteurs locaux et la Chambre d'Agriculture de la Vienne.

Les mesures agro-environnementales sur le territoire de la Vallée de l'Anglin et la Basse Vallée de la Gartempe sont opérationnelles depuis 2009. Elles ont permis à une quinzaine d'agriculteurs de contractualiser des engagements unitaires.

Les MAEC sont composées de mesures permettant aux agriculteurs volontaires de contribuer à la préservation du patrimoine naturel des deux sites Natura 2000. En souscrivant un contrat avec l'État (1 an ou 5 ans selon les mesures), l'agriculteur reçoit une compensation financière liée au surcoût ou à la perte de revenus des engagements unitaires qu'il aura mis en place sur son exploitation.

Les agriculteurs souhaitant s'engager dans cette démarche pour la campagne 2022 doivent déposer leur dossier lors de la déclaration PAC annuelle.

Pour toute demande d'information concernant la préparation de votre dossier, n'hésitez pas à contacter **Miguel Gailledrat**, animateur du site Natura 2000 de la Vallée de l'Anglin au **07 69 39 05 96** ou au **05 49 88 99 04**.

Actus du site Natura 2000

Sensibilisation

À la recherche du Castor avec les enfants. Crédit : E. Lepage

Les animations Natura 2000 auprès des scolaires se sont poursuivies sur la période 2020-2021 à l'école primaire d'Angles-sur-l'Anglin. Accompagnés par l'éducatrice nature Elen Lepage, les 16 élèves de M. Bruno Lemaire ont découvert les enjeux du site Natura 2000 de la Vallée de l'Anglin au cours de plusieurs animations et ateliers, dont une recherche du Castor sur les rives de la rivière Anglin.

Une sortie à destination du grand public s'est également tenue le 10 septembre 2021 pour explorer la Vallée de l'Anglin et observer sa faune et sa flore.



Castor d'Eurasie. Crédit : Claude Germain

Le Castor d'Eurasie a fait ses premières apparitions sur l'Anglin en 2002. Le plus gros rongeur d'Europe est depuis bien connu du site Natura 2000 de la Vallée de l'Anglin. Ses indices de présence (coupes) le long de la rivière, notamment dans la commune d'Angles-sur-l'Anglin, sont facilement observables.

Un programme de prise en compte des mammifères semi-aquatiques, soutenu par la DREAL Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, a été initié en 2021. Vienne Nature mène dans ce cadre des prospections à la recherche du Castor. Le terrier hutte connu sur le site a été retrouvé et est toujours actif.

Opérations de comptage des chauves-souris

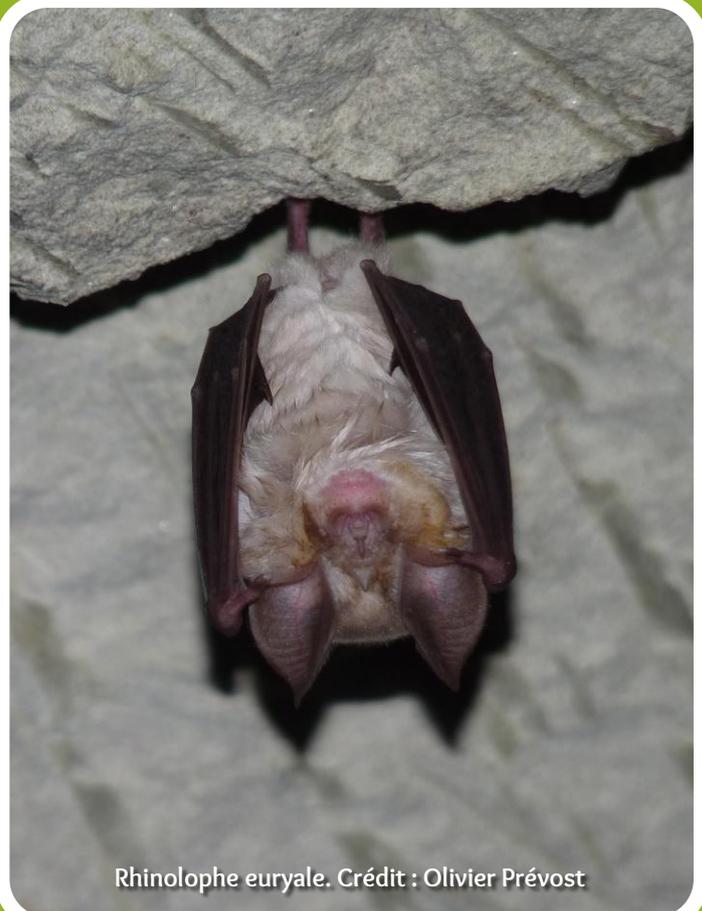


Crédit : Kévin Paulmier

Au printemps 2021, pas moins de 887 femelles Rhinolophes euryale ont été comptées dans une seule cavité. Toutes sont venues pour mettre bas et élever leur jeune de l'année. Cet effectif a doublé depuis 2019.

Cet hiver 2022, 1162 individus de sept espèces différentes hibernaient sur le site dans trois cavités naturelles.

La Vallée de l'Anglin comporte des sites d'enjeu nationaux et régionaux pour la préservation de certaines espèces de chauves-souris.



Rhinolophe euryale. Crédit : Olivier Prévost

Des habitats et des espèces

Les prairies naturelles

Bien que désigné sous le nom « pelouse maigre de fauche de basse altitude », cet habitat d'intérêt communautaire est en fait une prairie « naturelle » qui se développe dans des conditions d'humidité et de chaleur moyennes et qui est gérée de façon extensive par la fauche avec exportation. Ces prairies sont riches en espèces, notamment en fleurs, mais elles s'appauvrissent lorsque la fertilisation et les fauches deviennent trop abondantes. Le labour, suivi du semis d'un nouveau couvert détruisent cet habitat qui peut néanmoins se réinstaller au bout de plusieurs années avec une gestion adaptée. Le site Natura 2000 de la Vallée de l'Anglin a la particularité d'avoir conservé un certain nombre de veilles jachères qui n'ont pas été retournées, ni fertilisées et sont fauchées une fois par an. Ces espaces sont particulièrement intéressants pour la biodiversité du site.



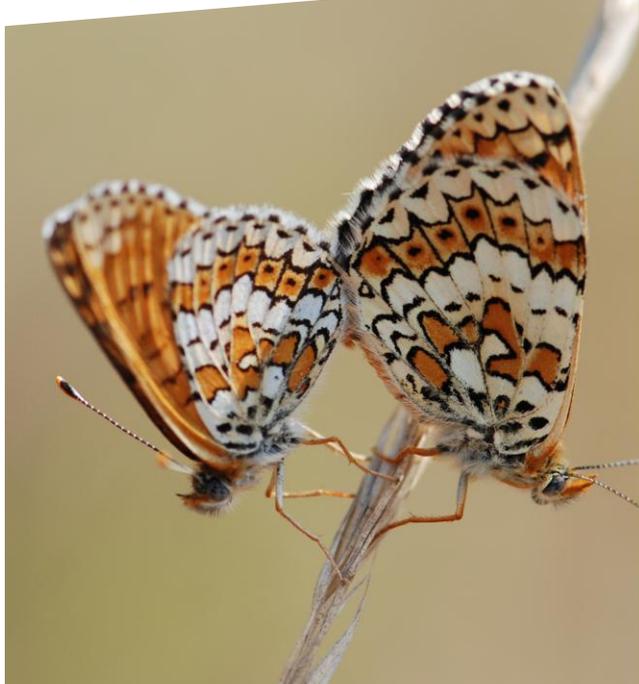
Prairie naturelle dans la Vallée de l'Anglin. Crédit : Vienne Nature

Le Lucane cerf-volant

Ce gros coléoptère, qui peut mesurer de 20 à 50 mm pour les femelles et de 35 à 85 mm pour les mâles, est facilement identifiable. Il fréquente les forêts de feuillus. Ses larves se développent dans des souches mortes de chênes, châtaigniers, saules et parfois d'arbres fruitiers. Cette espèce est inscrite à l'Annexe II de la Directive européenne Habitats. On peut l'observer sur le site Natura 2000 de la Vallée de l'Anglin lors de sorties crépusculaires autour des massifs boisés.



Lucane cerf-volant. Crédit : Samuel Ducept



Pour plus d'informations sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire de la Vallée de l'Anglin, consultez le site internet : <http://vallee-anglin.n2000.fr/>

De nombreuses espèces de papillons prospèrent dans les prairies naturelles de la Vallée de l'Anglin, dont ces Mélitees du plantain. Crédit : Samuel Ducept



La Loutre d'Europe

La présence de la Loutre d'Europe est attestée sur le site Natura 2000 de la Vallée de l'Anglin depuis seulement 2018. Le DOCOB rédigé en 2013 ne prend donc pas en compte les enjeux liés à cette espèce protégée.



Empreinte de Loutre. Crédit : Miguel Galledrat

Les enjeux de continuité écologique

L'aménagement du territoire n'a également pas pris en compte cette espèce. Inféodée aux milieux aquatiques, on dit qu'il s'agit d'un mammifère semi-aquatique : son cycle de vie est directement lié aux milieux aquatiques et principalement des rivières.

Ainsi elle rencontre sur le réseau hydrographique des ouvrages d'art, tels que des ponts, pouvant constituer des obstacles à ses déplacements. On observe alors des modifications de trajectoire au niveau de ces structures. Dans ce cas, elle passe en phase terrestre et remonte au niveau du réseau routier avec des risques de collision importants.

Les collisions routières peuvent non seulement affaiblir les populations mais également avoir comme conséquence un ralentissement de sa colonisation. Il est primordial de prendre en compte la continuité écologique des cours d'eau (trame bleue). Elle doit permettre la libre circulation des espèces et leur accès aux zones de reproduction, d'alimentation ou d'abri.

Lafontaine (1991) a estimé que 5 % de la population de Loutre en France pourrait être victime de la route en 1991. Rien que dans le Marais poitevin, 71 % des cadavres de Loutres étaient attribuables à des collisions routières (Rosoux et Tournebize, 1993). Une autre étude en France a examiné ces cadavres et leur état de santé. Elle établit que les individus victimes de collisions routières étaient souvent avec un bon indice de masse corporelle. À l'inverse, les individus victimes d'autres causes de mortalité présentaient des conditions de santé médiocre ou des indices de masse corporelle faibles.

Un suivi de la Loutre

Un programme d'étude porte sur la prise en compte de cette espèce dans la Vallée de l'Anglin. Il confirmera la répartition de l'espèce sur le site. De plus, grâce à un diagnostic évaluant la transparence¹ d'ouvrages, il sera possible de proposer des solutions d'aménagements pour en améliorer l'efficacité au besoin.

Actuellement, des indices de présence² de la Loutre ont été trouvés tout le long du site. Il n'y a qu'au niveau du bourg d'Angles-sur-l'Anglin qu'on ne retrouve pas de marquage.

Pour l'heure, un seul pont correspondant a été diagnostiqué. Le risque de collision a été qualifié de faible et la transparence de l'ouvrage est dite moyenne. Toutefois, l'ajout d'un cheminement terrestre sous l'ouvrage permettrait de limiter voire d'éliminer tout risque de collision.

1. Transparence mammifère d'un ouvrage : capacité d'un ouvrage à laisser circuler les espèces sans impact sur leur comportement et leur survie.

2. Indices de présence : empreintes et épreintes (dépot de crottes). À noter que la Loutre ne marque que s'il y a plusieurs individus présents.

Contact

Vienne Nature

14 rue Jean Moulin 86240 Fontaine-le-Comte

Tél. : 05 49 88 99 04

Email : contact@vienne-nature.fr

Site internet : www.vienne-nature.fr



Vienne nature

Renseignements

Le site internet du programme Natura 2000 de la Vallée de l'Anglin :

<http://vallee-anglin.n2000.fr/>

Le site internet du programme Natura 2000 en France :

www.natura2000.fr



Vallée de l'Anglin. Crédit : Samuel Ducept



UNION EUROPÉENNE



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*